

Identification de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE DE LA FARLEDE - 140 PL DE LA LIBERTE, 140 place de la Liberté 83210 LA FARLEDE

Objet du marché : Travaux de requalification de l'avenue de la république à La Farlède.

Durée du marché : Le marché est notifié au titulaire par la Ville. La notification ne vaut pas ordre de service d'exécuter les prestations.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

o La durée globale des travaux, hors période de préparation, est fixée à 3 mois ;

o Phase préparatoire : Juin 2026 en fonction de la date de notification du marché ;

o Phase travaux :

☐ Juillet et Août 2026 : sans interruption comprenant les aménagements au droit de la Centralité pour l'ouverture à la circulation (fin des travaux de la Centralité 31 juillet 2026);

☐ Septembre 2026 : travaux restants ;

o Réception des travaux fin septembre 2026.

Nombre et consistance des lots : Marché alloti

Lot 1: Démolitions, terrassements, voiries et réseaux divers.

Lot 2: Aménagements paysagers.

Lot 3: Eclairages publics.

Procédure de passation : La procédure de consultation utilisée est la procédure adaptée. Elle est passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-7 du Code de la Commande Publique.

Modalités d'attribution : Les entreprises peuvent présenter leur offre en tant que candidat individuel ou sous forme de groupement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entreprises attributaire du marché : groupement solidaire

ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

Critères de sélection : 1 - Prix des prestations 40%

2 - Valeur Technique 50 %

3 - Performances environnementales 10%

Les sous-critères du critère valeur technique sont détaillés dans le règlement de la consultation.

Date limite : Date et heure limites de réception des offres : le 16 avril 2026 à 12 heures

Renseignements divers : Le dépôt des réponses s'effectue OBLIGATOIREMENT par voie électronique via le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-securises.fr

Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours.

Paiement par mandat administratif.

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél :04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Référence interne : 2026PA08

Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : Le 13 mars 2026